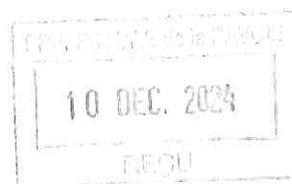
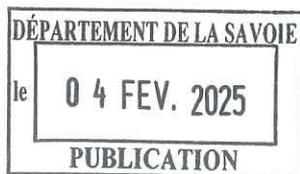




LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines



Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2025 dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;
Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 14 décembre 2023,

ARRÊTE

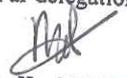
Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1^{er} janvier 2025, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux :

- 1- Philippe CLEMENT
- 2- Patrick FALQUET
- 3- Christophe FERRANDEZ
- 4- Nicolas GOMEZ
- 5- Ludovic GUILLET
- 6- Christophe MILLION-ROUSSEAU

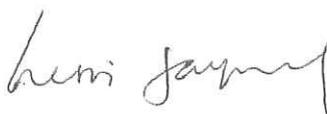
Article 2 : La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2024
Le Président,
Hervé GAYMARD







LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines



Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2025 dans le cadre d'emploi des techniciens territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux ;
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 14 décembre 2023,
Considérant qu'il a été fait application de la clause de sauvegarde ;

ARRÊTE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1^{er} janvier 2025, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des techniciens territoriaux :

- 1- Sylvain BOSCATO
- 2- David CHARPIN
- 3- Stéphane SAINT-QUENTIN

Article 2 : La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2024
Le Président,
Hervé GAYMARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

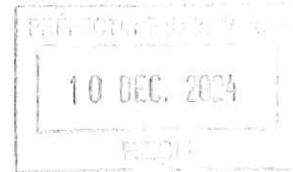
04 FEB. 2025





LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines



Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2025 dans le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux ;
Vu le décret n° 2016-203 du 26 février 2016 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux ingénieurs territoriaux ;
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 14 décembre 2023 ;
Vu les arrêtés de nomination dans le cadre d'emploi permettant d'ouvrir 3 emplois à la promotion interne ;

ARRÊTE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1^{er} janvier 2025, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux :

- 1- Frédéric ABRAHAM
- 2- Damien CAYER-BARRIOZ
- 3- Stéphane LEREIN

Article 2 : La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2024
Le Président,
Hervé GAYMARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Pour le Président du Conseil Départemental,

Par délégation,


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

04 FEV. 2025

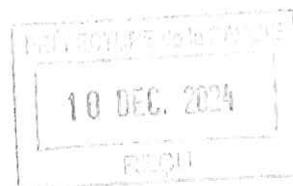
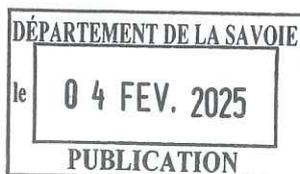






LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines



Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2025 dans le cadre d'emploi des rédacteurs territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux ;
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 14 décembre 2023 ;
Considérant qu'il a été fait application de la clause de sauvegarde ;

ARRÊTE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1^{er} janvier 2025, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au grade de rédacteur territorial :

- 1- Jennifer ARZEL
- 2- Patricia COLLOMB
- 3- Maryline VEZZOLI

Article 2 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1^{er} janvier 2025, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au grade de rédacteur territorial principal de 2^{ème} classe :

- 1- Stéphanie PERRAULT
- 2- Marilyne TAIBI

Article 3 : La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

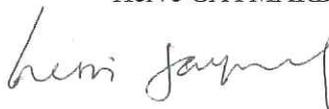
CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Pour le Président du Conseil Départemental,
Par délégation,


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

04 FEB. 2025

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2024
Le Président,
Hervé GAYMARD

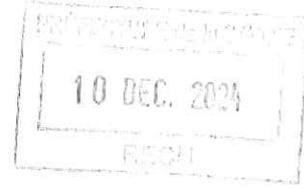






LE DÉPARTEMENT

Direction des ressources humaines



Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2025 dans le cadre d'emploi des attachés territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,
Vu le code général de la fonction publique ;
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux ;
Vu le décret n° 87-1100 du 30 décembre 1987 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux attachés territoriaux ;
Vu le décret n° 2006-1695 du 22 décembre 2006 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux cadres d'emplois des fonctionnaires de la catégorie A de la fonction publique territoriale ;
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 14 décembre 2023 ;
Vu les arrêtés de nomination dans le cadre d'emploi permettant d'ouvrir 2 emplois à la promotion interne ;

ARRÊTE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits, au 1^{er} janvier 2025, par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès par voie de promotion interne, au cadre d'emploi des attachés territoriaux :

- 1- Aline BECQUIE
- 2- Vincent PAPOZ

Article 2 : La présente liste sera communiquée au Centre de gestion de la FPT de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex, dans un délai de deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 3 décembre 2024
Le Président,
Hervé GAYMARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Pour le Président du Conseil Départemental,

Par délégation,


Isabelle ROBERT
Secrétaire générale

04 FEV. 2025

